

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : SIEBAG**

**Exploitant : SIEBAG**

Prélèvement et mesures de terrain du 18/01/2021 à 11h55 pour l'ARS et par le laboratoire :  
PUBLIC LABOS - SITE DU GERS

Nom et type d'installation : STATION TARSAC (BANET) (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

STATION RISCLE (PUITS TARSAC "BANET") - TARSAC ( ROBINET EVIER )

Code point de surveillance : 0000000974    Code installation : 000310    Numéro de prélèvement : 03200084748

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité et conforme aux références de qualité. Cette non-conformité concerne les pesticides. Toutefois, les concentrations mesurées restent inférieures aux seuils d'intervention sanitaire à partir desquels des mesures de restriction de consommation de l'eau sont prononcées. Il a été demandé à l'exploitant de prendre les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau. Un contrôle renforcé a été mis en place pour suivre l'évolution de ce paramètre.

Date d'édition : mercredi 27 janvier 2021

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>						
acétochlore	<0,02	µg/L				0,1
alachlore	<0,02	µg/L				0,1
esa acetochlore	<0,05	µg/L				0,1
esa alachlore	<0,05	µg/L				0,1
esa metazachlore	<0,05	µg/L				0,1
<b>esa metolachlore</b>	<b>0,30</b>	<b>µg/L</b>				<b>0,1</b>
métazachlore	<0,02	µg/L				0,1
métolachlore	<0,02	µg/L				0,1
oxa acetochlore	<0,05	µg/L				0,1
oxa alachlore	<0,05	µg/L				0,1
oxa metazachlore	<0,05	µg/L				0,1
oxa metolachlore	<0,05	µg/L				0,1
<b>PESTICIDES DIVERS</b>						
total des pesticides analysés	0,3	µg/L				0,5